



Venelles, le **Vendredi 18 juin 2010**

Le Maire

à

Service
CABINET DU MAIRE
Dossier suivi par :

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, Rue du Faubourg Saint Honoré
7500 PARIS

N° :

Objet :

Monsieur le Président de la République,

Reconstituer la chaîne du logement doit devenir une priorité nationale. La volonté des élus d'agir est plombée par le surcoût foncier.

Lier entreprises, logement et territoire demeure la pierre philosophale pour mettre en adéquation le dynamisme de l'entreprise, créatrice d'emplois et de richesses, avec la capacité des salariés à se loger.

Ma proposition de Loi tient en une seule phrase : **« Les établissements publics de coopération intercommunale disposant d'un schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) et d'un plan local pour l'habitat (P.L.H.) peuvent collecter le 1% patronal des entreprises situées sur leur territoire. »**

Ces fonds seront affectés exclusivement au soutien à des politiques locales en matière d'habitat et de compensation du surcoût foncier pour les bailleurs sociaux.

Ces fonds seront également disponibles pour l'amélioration de la performance énergétique et la production décentralisée d'énergies dans les bâtiments éligibles au 1% patronal »

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma plus respectueuse considération.

et de ma fidélité.



Le Maire de Venelles,
Jean-Pierre SAEZ

Vice-Président de la
Communauté du Pays d'Aix.